



Appel à lettres d'intention pour des équipes de recherche opérationnelle dans le domaine de la vaccination

Intégration de la recherche sur la mise en œuvre dans le Programme Élargi de Vaccination du Cameroun par le biais d'un apprentissage institutionnalisé et du mentorat (MAINSTREAM Cameroun)

Introduction

Nous avons le plaisir d'annoncer un appel à lettres d'intention pour le projet MAINSTREAM Cameroun avec les spécificités suivantes :

- Montant du financement : Entre 18,000 et 28,800 dollars américains par équipe de recherche pour une période maximale de neuf (9) mois seulement.
- Modèle de sous-subsidation : deux (2) à trois (3) investigateurs issus d'une institution gouvernementale ou non gouvernementale camerounaise de recherche, du programme élargi de vaccination, d'une municipalité ou d'une organisation de la société civile active dans le domaine de la santé/vaccination au Cameroun.
- Contractant : les sous-contractants locaux et leurs institutions/organisations respectives.
- Date limite de soumission en ligne: le 28 novembre 2024 à 23h59 à l'adresse suivante: cdbpshcameroun237@gmail.com
- Processus d'examen : toutes les lettres d'intention seront sélectionnées en fonction de leur mérite; elles seront examinées par le groupe consultatif scientifique MAINSTREAM établi par la note de service n° D31-15/NS/MINSANTE/SG/DSF/PEV/SPA/SPSE/USE du 09 Septembre 2024, le CDBPS-H et Alliance (rôle de surveillance). Les attributions finales seront exécutées et contrôlées par le CDBPS-H.

Objectifs du programme MAINSTREAM Cameroun

Un consortium composé de l'Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé (Alliance), de la division scientifique de l'OMS, du département Vaccination, vaccins et produits biologiques (IVB) de l'OMS, des bureaux régionaux et des bureaux de pays de l'OMS, et de Gavi, l'Alliance du Vaccin, a lancé l'initiative MAINSTREAM avec les objectifs suivants :

- Évaluer les lacunes et les priorités en matière de connaissances concernant la couverture vaccinale et l'équité en fonction des priorités des décideurs/responsables de la mise en œuvre, conformément à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de recherche national (objectif d'évaluation des besoins) ;
- Permettre l'intégration de l'apprentissage par la recherche intégrée dans les programmes nationaux de vaccination (objectif de la recherche intégrée dans la mise en œuvre) ;
- Accroître l'apprentissage par la recherche intégrée sur les priorités des responsables de la mise en œuvre dans le cadre du soutien régulier au pays (objectif de renforcement) ;
- Améliorer l'utilisation des données probantes pour guider l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes visant à améliorer la couverture vaccinale et l'équité (objectif politique et pratique).

Pour contribuer à la réalisation de ces objectifs au Cameroun, le Centre pour le Développement de Bonnes Pratiques en Santé (CDBPS-H, ci-après institution de mentorat) a été sélectionné par Alliance comme centre de recherche pour accompagner et encadrer la mise en œuvre du programme MAINSTREAM au Cameroun en collaboration avec le Programme élargi de Vaccination (PEV) et ses partenaires.



Critères d'éligibilité : Qui peut postuler ?

1. Au moins deux chercheurs principaux (CP), l'un en tant que chercheur principal (CP) et l'autre en tant que co-chercheur chargé de la mise en œuvre du PEV pour chaque proposition. Une seule proposition de recherche est autorisée par équipe.
2. Institutions universitaires et de recherche, organisations non gouvernementales (ONG) et institutions gouvernementales impliquées dans la politique de santé et la recherche sur les systèmes de santé.
3. L'organisme demandeur doit avoir fait ses preuves dans la conduite de travaux de recherche et la gestion de projets liés à la santé.
4. L'équipe de projet doit comprendre un co-chercheur principal (Co-PI) du Programme élargi de vaccination (PEV) qui est un responsable de la mise en œuvre de la vaccination de routine et/ou un leader communautaire (autorités municipales, leaders d'OSC).
5. Les autres membres de l'équipe peuvent être des experts en vaccination, en politique de santé, en recherche sur la mise en œuvre et en recherche sur les systèmes de santé.
6. Les équipes pluridisciplinaires sont encouragées à soumettre une lettre d'intention .
7. Les femmes chefs de file sont également encouragées à poser leur candidature.

Attentes des équipes de recherche sur la mise en œuvre (IRT)

1. Les équipes de recherche sur la mise en œuvre (IRT) sélectionnées pour une subvention de recherche doivent participer à un atelier d'élaboration de protocole afin de bénéficier d'un encadrement et d'un retour sur leur lettre d'intention.
2. Après l'atelier d'élaboration du protocole, les IRT doivent obtenir toutes les approbations éthiques et administratives nécessaires avant de commencer leurs recherches.
3. La recherche doit être achevée dans la période spécifiée de neuf (9) mois.
4. Les IRT sont chargées de rédiger leurs rapports de recherche, de les diffuser auprès des parties prenantes concernées et d'élaborer un plan d'action pour leur mise en œuvre.
5. Ces équipes et leurs partenaires seront chargés de programmer des réunions virtuelles périodiques avec le CDBPS-H pour répondre aux questions, recevoir des conseils sur la méthodologie et assurer l'alignement sur les objectifs du projet.
6. Le CDBPS-H fournira un soutien, y compris des conseils et avis techniques tout au long du processus de recherche, et des opportunités de renforcement des capacités par le biais d'ateliers et de ressources afin d'améliorer les compétences et les capacités des équipes de recherche. Ce soutien ne sera pas une condition pour que les équipes de recherche respectent pleinement les termes de leur contrat.
7. Le CDBPS-H soutiendra les équipes de recherche avec des chercheurs intégrés pour le cycle de mentorat et l'assistance technique sur le processus de recherche. Les chercheurs intégrés ne seront pas responsables de la qualité des projets des IRT et du respect des délais.

Domaines prioritaires de recherche pour l'appel à lettres d'intention

Les lettres d'intention de recherche doivent porter sur les domaines prioritaires et les obstacles à la vaccination au Cameroun, tels qu'identifiés lors d'un atelier de définition des priorités de recherche organisé par le CDBPSH et ALLIANCE avec les parties prenantes et les décideurs du système de vaccination camerounais. Les quatre domaines sont listés ci-après :

- **Zéro dose (ZD)** - stratégies pour réduire le fardeau des enfants ZD dans les districts de santé - Cartographier, identifier, localiser et quantifier les ZD au niveau local dans les zones urbaines et rurales - Incitations à la vaccination - stratégies d'amélioration de la couverture



vaccinale dans les régions en conflit et les communautés enclavées et d'accès géographique difficile - interventions menées par les agents de santé communautaires dans la vaccination de routine.

- **Prestations des services de vaccination** - Stratégies de vaccination et accès aux formations sanitaires - qualité des services de vaccination - stratégies à fort impact pour améliorer les performances et la continuité des services de vaccination - élimination des obstacles liés aux prestataires et à l'insuffisance des ressources - microplanification fondée sur des données et respect des microplans - approches pour une intégration optimale des services en vue d'améliorer la couverture vaccinale et l'équité - stratégies d'expansion des services de vaccination - stratégies de réduction des occasions manquées de vaccination - réorganisation des services de vaccination de routine pour répondre aux préférences des parents - stratégies de rappels pour réduire le nombre de perdus de vue.
- **Engagement communautaire** - Intensification des réunions d'engagement communautaire - engagement des pères de famille, des responsables municipaux et communautaires - stratégies visant à améliorer la participation et l'appropriation communautaire de la vaccination - approches de mobilisation des contributions financières locales pour soutenir la vaccination de routine - engagement des communautés pour les services de vaccination ciblant les populations vulnérables.
- **Stimulation de la demande de vaccins** - Lutte contre l'hésitation vaccinale au niveau de l'aire de santé - éducation communautaire pour lutter contre la désinformation, les campagnes antivax et la peur des manifestations post-vaccinales indésirables - mobilisation des agents de santé communautaires pour stimuler la demande de vaccination, pour lutter contre la méfiance de la population et pour convaincre de l'impact positif du PEV.

Critères d'évaluation des lettres d'intention

Cet appel à lettres d'intention sollicite des propositions de recherche sur la mise en œuvre ([Implementation research training materials \(who.int\)](https://www.who.int/teams/immunization-vaccines-and-biologicals/implementation-research-training-materials)) de la part d'équipes du Cameroun qui abordent les thèmes prioritaires identifiés (ci-dessus). Un **canevas** est proposé pour la préparation des lettres d'intention à la fin de ce document. Il est fortement recommandé de s'y conformer. Les critères de sélection des partenaires de recherche potentiels au Cameroun incluront les propositions :

1. Visant à résoudre les problèmes de couverture vaccinale et d'équité ;
2. Démontrant une capacité de rigueur méthodologique en matière de recherche de qualité ;
3. Démontrant la capacité à respecter des délais rapides et réalisables ;
4. Faisant preuve d'un réseau solide dans le pays et d'une collaboration pluridisciplinaire ;
5. Démontrant une expertise dans les programmes de vaccination au Cameroun ;
6. Démontrant l'engagement et la participation significatifs d'au moins un responsable de la mise en œuvre du PEV et d'un leader communautaire au sein de l'équipe de recherche.

La recherche de mise en œuvre est entreprise principalement pour fournir des informations afin de soutenir la prise de décision qui peut améliorer le fonctionnement du système de santé. Votre lettre d'intention doit répondre aux critères suivants : (i) se concentrer sur au moins un des problèmes prioritaires identifiés ci-dessus ; (ii) être orientée vers l'action, c'est-à-dire viser à déployer des solutions qui répondront aux contraintes prioritaires du système de santé ; (iii) une approche intégrée et pluridisciplinaire ; (iv) la recherche envisagée est participative, impliquant toutes les parties prenantes et concernées (acteurs de la mise en œuvre du PEV, autorités municipales ou communautaires) à tous les stades du projet ; (v) la recherche est opportune car elle est programmée de manière à ce que les résultats soient disponibles pour les décisions



clés à prendre dans un avenir proche ; (vi) la conception de la recherche est simple, à court terme et susceptible de produire des résultats pratiques plus ou moins rapidement ; (vii) le projet de recherche est rentable et se concentre dans une large mesure sur des études peu coûteuses qui peuvent être entreprises par le personnel de gestion et de service dans le cadre des activités quotidiennes ; (viii) les résultats attendus doivent être présentés sous les formes les plus utiles pour les administrateurs, les décideurs et la communauté.

L'évaluation de votre proposition permettra d'évaluer la capacité de la recherche à influencer les politiques, à améliorer les services et, en fin de compte, à améliorer la couverture vaccinale. Votre lettre d'intention doit donc inclure une évaluation prospective des décisions et des activités qui peuvent découler de l'étude. Une brève description de votre théorie du changement sera très appréciée. L'intervention de mise en œuvre (existante ou proposée) que l'équipe de recherche évaluera doit être clairement énoncée et explicite sur sa théorie du changement et il est important de préciser qu'il n'y a pas de financement pour l'intervention à mettre en œuvre. Il est également conseillé de se référer aux interventions suggérées par le Cadre pour des services de santé intégrés centrés sur la personne, adopté lors de la 69^{ème} assemblée mondiale de la santé (résolution A69/39) OMS 2018.

En ce qui concerne l'équipe de recherche, elle doit comprendre au moins un responsable de la mise en œuvre et/ou un décideur politique pour être considérée comme éligible. Les candidatures doivent inclure des preuves de l'implication du responsable de la mise en œuvre et/ou du décideur politique dans le projet dès le début. Il peut s'agir, par exemple, d'une description de la répartition des responsabilités entre les membres de l'équipe, d'une lettre d'engagement du responsable de la mise en œuvre ou du décideur, d'une description détaillée du programme faisant l'objet de la recherche, etc.

Proposition de budget

Le budget proposé pour la recherche doit notamment garantir la clarté, la transparence et l'alignement sur les exigences de la demande de propositions. Il doit couvrir toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du projet, y compris, mais sans s'y limiter, le personnel, les déplacements, les réunions et le matériel et doit être réaliste et refléter les activités du projet proposé.

Calendrier et dates indicatives

Sr#	Activités d'approvisionnement	Date d'échéance
1	Annonce de l'appel à lettres d'intention	29 octobre 2024
2	Date limite de soumission des lettres d'intention	28 novembre 2024
3	Examen et sélection des lettres d'intention	03 décembre 2024
4	Annonce des résultats de la sélection	05 décembre 2024
5	Atelier d'élaboration de protocoles	16-18 décembre 2024
6	Date de lancement des projets de recherche	02 janvier 2025
7	Date de fin des projets de sous-subsvention	30 septembre 2025
8	Diffusion et clôture du projet	31 octobre 2025

Canevas de lettre d'intention

Section	Contenu attendu	Note / 34	1500 mots
Résumé		02	100
1. Enoncé du problème	Décrire les manifestations actuelles du problème prioritaire que vous avez l'intention de traiter et expliquer les améliorations attendues de votre projet.	03	150
2. Intervention envisagée pour résoudre le problème	Décrire les données probantes sur l'efficacité de l'intervention envisagée et justifier sa mise en œuvre dans le cadre du projet.	03	120
3. Modèle conceptuel/ théorie du changement/ cadre logique	Décrire la justification théorique de l'étude proposée. Encadrer l'étude proposée en fonction des questions, hypothèses, buts, objectifs, processus et mesures des effets s'inscrivant dans le cadre conceptuel.	05	210
4. Priorités des parties prenantes, engagement dans le changement	Décrire les parties prenantes, leurs préoccupations liées au problème et à l'intervention, leurs intérêts, relations et leurs influences. Fournir un accord explicite ou des preuves de collaboration entre les demandeurs.	02	120
5. Niveau de préparation à l'adoption des résultats de la recherche	Fournir des données préliminaires ou une évaluation de la capacité organisationnelle ou de l'état de préparation pour adopter et soutenir le changement. Fournir également toute lettre d'appui des acteurs locaux.	02	100
6. Stratégie ou processus de mise en œuvre	Décrire et justifier théoriquement les stratégies de mise en œuvre et décrire comment ces stratégies s'articulent avec le cadre conceptuel et l'évaluation des effets de l'intervention envisagée	03	180
7. Faisabilité du projet et des méthodes de recherche proposées	Décrire les méthodes de recherche, les interventions et autres éléments réalisables et les justifier par rapport aux alternatives.	03	180
8. Mesure et analyse	Décrire de manière concise les effets à mesurer et la manière dont ils sont conformes aux objectifs de l'étude et décrire le plan de mesure et d'analyse des données.	02	120
9. Expérience de l'équipe dans le processus de définition et de mise en œuvre	Décrire l'expérience de l'équipe en ce qui concerne le cadre et la mise en œuvre de l'étude. Fournir de notes biographiques brèves des investigateurs. Démontrer l'ensemble des compétences pluridisciplinaires de l'équipe et indiquer l'équipe de recherche qui sera mobilisée. Les CV complets peuvent être joints en annexes.	05	210
10. L'environnement favorable pour soutenir le changement	Décrire le plan de dissémination des résultats de l'étude et décrire l'impact potentiel de l'intervention sur les questions de financement liées à l'adoption des résultats de l'intervention envisagée	02	100
11. Proposition de budget	Indiquer en les justifiant les montants envisagés en termes de dépenses éligibles (indemnités de recherche, transport, collecte de données, organisation de réunions, communication, participation aux ateliers d'analyse des données et rédaction scientifique)	02	60